

Mlle. Mme. M. Prénom

Fonction Service

Etablissement (nom+type)

Adresse

Code Postal Ville

Tél direct Email

Directeur Président du C.L.I.N.

Responsable Qualité..... Gestionnaire des risques.....

TITRE DE LA FORMATION	DATE ET LIEU	VOTRE CHOIX
157^{ème} journée QUALIBIO Réussir la Certification HAS V2020 Evaluer, construire, et pérenniser sa démarche. Durée : 7 heures Tarif : 390 € HT (inscription et base documentaire compris, <u>Hors déjeuner</u>) Tarif adhérent RESEAU SANTE QUALIBIO 330 € HT (inscription et base documentaire compris, <u>Hors déjeuner</u>)	Paris : Mardi 23 novembre 2021	
	Lyon : vendredi 26 novembre 2021	
	Lorient : Mardi 30 novembre 2021	Non disponible
	Strasbourg : Jeudi 02 décembre 2021	Non disponible
	Aix en Provence : Mardi 07 décembre 2021	
158^{èmes} journées QUALIBIO Elaborer et déployer un parcours de santé coordonné sur un territoire. Durée : 14 heures Tarif : 840 € HT les 2 jours (inscription et base documentaire compris, <u>Hors déjeuners</u>) Tarif adhérent RESEAU SANTE QUALIBIO : 720 € HT (inscription et base documentaire compris, <u>Hors déjeuners</u>)	Paris : Mardi 1 ^{er} et mercredi 2 février 2022	

Modalités de Règlement

Prix et modalités de paiement : Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge : Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

La confirmation de l'inscription correspond au retour de la convention signée.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation :

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse administration@aaccs-qualibio.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

Les formations sont maintenues sous réserve d'un nombre suffisant de participants. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Attention : le nombre de stagiaires est limité : ne tardez pas à vous inscrire

Date : _____

SIGNATURE et CACHET de l'établissement

"Bon pour accord "